

Bazougers : Marieke, Willem et leur gouda bio mayennais !

Être Hollandais. S'installer en Mayenne. Produire du gouda bio. Tel est le destin de Marieke et Willem de Kam, installé depuis presque 20 ans en Mayenne, à côté de Meslay-du-Maine.

Publication : 30/12/2012 à 06:00

Être Hollandais. S'installer en Mayenne. Produire du gouda bio. Tel est le destin de Marieke et Willem de Kam, installé depuis presque 20 ans en Mayenne, à côté de Meslay-du-Maine. Une rencontre aux riches saveurs.



Marieke (à droite) et ses deux employées n'ont qu'une mission : offrir le meilleur gouda bio possible.

Il n'y a pas de quoi en faire un fromage ! Ou presque. Car l'histoire est peu commune. Installé au Pays-Bas auparavant, le couple de Kam, Marieke et Willem, est arrivé à Bazougers, à côté de Meslay-du-Maine, en 1995. Un départ de leur pays natal expliqué par Marieke. « **En Hollande, il n'y avait pas assez de place pour tout le monde. On est donc venu en France.** » Mais pourquoi la Mayenne ? « **On voulait s'installer dans l'Ouest, par rapport à l'élevage. Puis ce n'est pas aussi perdu que le Centre de la France...** » Ils trouvent alors cette ferme, au lieu-dit Placé.

Pour se former, « **on a fait un stage de 120 heures pour les jeunes agriculteurs, plus un autre stage de trois mois avec les anciens propriétaires, sur place.** » En fait, le vrai problème à leur arrivée, a été la barrière du langage. « **Je ne parlais pas français**, se souvient Marieke. **Il a fallu s'adapter.** » Le couple et leurs deux enfants de 5 et 7 ans, à l'époque, ont alors écouté, regardé la vie française, et mayennaise. « **On lisait beaucoup le journal, avec un dictionnaire. J'écoutais la radio. Et les enfants nous ont beaucoup aidés, avec l'école.** » Trois mois à apprendre sur le tas, et voilà le couple comprenant et parlant français. « **Avec nos deux autres enfants qu'on a eus en France et qui ont leur scolarité ici, on peut dire que notre intégration est faite.** »

Tous deux issus d'une école d'agriculture bio, les de Kam ont voulu se mettre en bio. « **Mais il y a des façons de faire différentes entre la France et les Pays-Bas. Il a fallu tout remettre à plat et s'adapter, avec un cahier des charges qui n'est pas le même.** » En 1998, ils passent le cap. « **C'était le moment favorable pour s'y mettre, avec les subventions** », ne se cache pas Marieke. En 2000, ils livrent leur lait à la coopérative Lait Bio du Maine.

La suite à lire dans Les Nouvelles du jeudi 27 décembre.